

Communiqué de Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental

« Je viens d'apprendre avec émotion le décès brutal de Jean COSSERANT, maire de la commune de Saint-Pastour depuis 18 ans, vice-président de la Communauté de communes de Lot-et-Tolzac.

Elu dévoué à sa commune et à son territoire, Jean COSSERANT s'est battu tout au long de ses mandats successifs pour défendre une ruralité vivante et dynamique. Son engagement pour la défense de l'école communale qu'il a su sauvegarder, en est un bel exemple. Il s'est aussi mobilisé sans relâche pour protéger et embellir le patrimoine de sa bastide qu'il aimait passionnément.

Son décès va laisser un grand vide dans la vie de la communauté villageoise. Nous retiendrons de lui, l'image d'un élu de devoir, homme humble et travailleur qui marquera durablement l'histoire de la commune de Saint-Pastour.

Au nom de l'Assemblée départementale et en mon nom personnel, je présente à son épouse, à sa famille et à tous les habitants de Saint-Pastour mes plus sincères condoléances. »

Sophie BORDERIE
Présidente du Conseil départemental